
En présence de

Monsieur BREGAINT Jean-Louis, Monsieur TALABOT Dominique, Madame BARRAUD Samantha, Madame DESAGE Angélique, Monsieur LASSENE Jérôme, Madame PIARROUX Audrey, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur RENAULT Alain, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur BARRA Pierre-Yves et Monsieur ANGLERAUD

Absents : 0

Secrétaire de séance

Madame Audrey Piarroux

Approbation du procès-verbal

Sans observation, le procès-verbal du 19 Janvier est approuvé à l'unanimité avec 7 **Pour** .
N'ont votés, que les 7 élus présents lors de ce Conseil du 19 Janvier.

Ordre du jour

Affaires Générales :

- Suppression d'un poste d'Adjoint au Maire
- Composition des commissions communales

Finances :

- Taux d'imposition des taxes locales
- Attribution des subventions 2024 aux associations

Questions Diverses

- Remplacement d'un agent technique
- Agrandissement du Columbarium
- Reprise du restaurant les Cornadis.

Heure de clôture

Conseil municipal clôturé à 21h03

1- Suppression d'un poste d'Adjoint au Maire

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'attribution du nombre d'Adjoints au Maire est de la compétence du Conseil Municipal et qu'il avait été décidé du nombre de 3 au cours de la séance du 28 mai 2020, suite aux dernières Elections Municipales.

Suite à la démission de Monsieur NARD Sylvain de ses fonctions de 3^{ème} Adjoint au Maire, acceptée par Monsieur le Préfet le 19 Octobre 2023, ce poste était (alors) vacant.

Trois conseillers ayant également démissionné de leurs fonctions entre octobre et décembre 2023, des élections complémentaires partielles ont eu lieu le 3 mars 2024.

Aujourd'hui, un nouveau Conseil Municipal est donc en place avec 4 nouveaux conseillers.

Le Maire propose donc à l'assemblée de se prononcer pour la suppression du poste de 3^{ème} Adjoint au Maire ou la nomination d'un nouvel élu.

Il est décidé de supprimer ce poste de 3^{ème} Adjoint au Maire

8 votes Pour, 3 Abstentions, 0 vote Contre

2- Composition des commissions communales

Suite aux mouvements au sein du Conseil Municipal, et à sa nouvelle composition, il est nécessaire de revoir également la composition de chacune des commissions communales afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Le Maire rappelle que ces commissions ont été créées et pourvues suite à la délibération du 29 mai 2020, qu'il est donc utile d'abroger pour modifier la liste de leurs membres.

Il rappelle également qu'il est, de droit, le président de chacune de ces commissions.

Le Conseil Municipal est alors invité à voter à bulletins secrets pour la vice-présidence de chacune d'entre elles et à désigner leurs nouveaux membres.

- Commission des Finances, Monsieur BARRA et Monsieur TALABOT se proposent à la vice-présidence.

Monsieur TALABOT est élu avec 7 voix contre 4.

Monsieur BARRA, Monsieur LASSENE, Monsieur RENAULT et Madame DESAGE en sont les nouveaux membres.

- Commission Travaux et Voirie, Monsieur RENAULT et Monsieur DORLIAT se proposent à la vice-présidence.

Monsieur DORLIAT est élu avec 7 voix contre 4.

Monsieur RENAULT, Monsieur ANGLERAUD et Monsieur LASSENE en sont les nouveaux membres.

- Commissions Appels d'Offres (à noter que cette commission est la seule à devoir obligatoirement compter 6 membres, dont 3 titulaires et 3 suppléants), vote à l'unanimité des 11 voix la composition suivante :

- TITULAIRES : Monsieur RENAULT, Monsieur ANGLERAUD et Monsieur TALABOT
- SUPPLEANTS : Madame BARRAUD, Monsieur DORLIAT et Monsieur LASSENE

- Commission Ecole, Jeunesse, Culture, Sport et Loisirs, Madame BARRAUD et Monsieur BARRA se proposent à la vice-présidence.
Madame BARRAUD est élue avec 7 voix contre 4.
Monsieur BARRA, Madame DESAGE et Madame PIARROUX en sont les nouveaux membres.
- Commission Communication Environnement, Cadre de vie et fleurissement, Madame PIARROUX et Monsieur Roche se proposent à la vice-présidence.
Madame PIARROUX est élue avec 7 voix contre 4.
Monsieur ROCHE, Madame BARRAUD et Madame DESAGE en sont les nouveaux membres.
- Commission Eau, Monsieur RENAULT et Monsieur ROCHE se propose à la vice-présidence.
Monsieur RENAULT est élu avec 9 voix contre 2.
Monsieur ROCHE, Monsieur ANGLERAUD et Monsieur DORLIAT en sont les nouveaux membres.

A noter que Monsieur RENAULT représentera alors la commune de Moissannes auprès du Syndicat Vienne Combade.

Il est également décidé que Monsieur TALABOT et Monsieur RENAULT seront représentants de la commune auprès de Monts et Barrages.

Récapitulatif des commissions en annexe 1

3- Taux d'imposition des taxes locales

Monsieur le Maire rappelle les taux appliqués courant de l'année 2023.

Il présente à l'assemblée trois propositions d'augmentation (1 point, 1.5 point ou 2 points) en précisant pour chacune les produits attendus sur l'année 2024.

Un rappel du fonctionnement de ces taxes est fait pour les nouveaux membres du Conseil Municipal.

L'augmentation d'un point est approuvée avec 7 voix pour, 4 abstentions et 0 voix contre.

Les nouveaux taux pour l'année 2024 sont donc fixés à :

- 34.90% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 72.03% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 13.65% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

4- Attribution des subventions 2024 aux associations

Monsieur le Maire présente les différentes associations et leurs demandes. Il rappelle les montants qui ont été versés l'an dernier.

Suite à une concertation, il est décidé de réduire la subvention de l'Amicale Laïque qui n'a pas trouvé de repreneur pour l'organisation de la fête du 15 Août. La différence de montant entre l'année dernière et cette année a permis d'augmenter légèrement les subventions sur d'autres associations et d'en subventionner 4 nouvelles.

Le montant total délibéré est de 3550 €.

Récapitulatif des associations subventionnées et des montants attribués annexe 2

5- Remplacement d'un agent technique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur CHASSOUX Fabrice Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} Classe a fait parvenir une lettre avec accusé de réception demandant sa démission à la date du 1^{er} mai 2024.

Afin de procéder à son remplacement, il est décidé d'organiser des réunions de travail entre élus en vue de définir le profil des futurs candidats.

Les démarches pourront alors commencer.

6- Agrandissement du Columbarium

Monsieur le Maire informe que toutes les cases du columbarium actuel sont pleines. Il devient donc assez urgent de procéder à son agrandissement.

Plusieurs devis ont été établis.

Ils seront étudiés et discutés en commission de travaux.

7- Restaurant « Les cornadis »

Monsieur le Maire confirme la reprise de l'activité du restaurant « Les Cornadis » pour le 1^{er} Juillet 2024.